

I. LANGUE ET LITTÉRATURE ARABES

Georges BOHAS et alii, *Développements récents en linguistique arabe et sémitique*. Institut français d'études arabes, Damas, 1993. 17 × 24 cm, 145 p.

Ce mince et hâtif volume (à en juger par les nombreuses coquilles qu'on y trouve) rassemble sept « exposés » de six auteurs faits dans le cadre d'un séminaire au Collège de France, « présenté » par Georges Bohas. C'est une note au bas de la page 77 qui nous apprend qu'il s'est tenu en 1991-1992.

Dans le premier de ses deux exposés (« Le PCO [i.e. le principe du contour obligatoire] et la structure des racines », p. 9-44), Georges Bohas revient en fait sur un thème qu'il avait déjà abordé dans le *Bulletin d'études orientales* XLIII « De la grammaire de l'arabe aux grammaires des arabes », IFEAD, 1991¹, que j'avais coordonné lors de mon séjour à Damas en 1989-1990.

Dans le second (« Diverses conceptions de la morphologie arabe » p. 45-59), il présente trois conceptions de la morphologie. Sous le titre de « la conception structuraliste », il ne fait que reprendre les critiques déjà formulées dans sa thèse (1979) à l'encontre d'*une* conception, en effet critiquable, de la *structure* du mot en arabe, celle de Cantineau, relayé par D. Cohen, comme « entrecroisement d'une racine et d'un schème ». La seconde est (ou serait) celle des grammairiens arabes, là encore déjà exposée dans sa thèse. Ma réserve tient au fait que les vues de notre collègue en matière d'histoire de la grammaire arabe sont frappées au coin d'une standardisation excessive : y a-t-il une seule proposition que l'on puisse imputer *aux* grammairiens arabes ? Sous l'appellation de « modèles récents » sont présentées des conceptions *générativistes* de la morphologie (ce serait entrer dans le jeu de l'auteur que de considérer « récent » et « générativiste » comme synonymes). Enfin, cet exposé se conclut par quelques « observations sur les relations entre les formes », qui illustrent à merveille le caractère purement théorique de l'opposition structuraliste/générativiste dans le discours des linguistes générativistes d'expression française. Le schéma (p. 54) montrant les relations entre neuf de ces formes (celles qu'il convient de prendre en considération) est en effet typiquement... « structuraliste ». Si notre collègue ne s'obstinait à nous jouer, si j'ose dire, saint Georges terrassant le dragon du « structuralisme », il saurait que ce dernier se définit historiquement par l'idée de système opposée à celle de liste. Pour avoir moi-même présenté, dans un exposé synthétique du système verbal de l'arabe classique destiné à des linguistes, un tableau comparable, mais non identique, des relations unissant ces neuf formes², je me sens autorisé à formuler quelques critiques. Tout d'abord la relation IV/X est en fait reconstruite, même si Bohas en propose une reconstruction inédite, affirmant en effet (p. 54) que « dans X, l'adjonction du préfixe *s* à IV entraîne le passage de ? à *t*, exactement comme en syriaque : ?aqtel → / ?et?aqṭal / → ?ettaqṭal / ?af'āl → / ?is?af'āl / → ?istaf'āl ». Autrement dit, dans *st*, *s* serait, pour employer le vocabulaire « structuraliste », une variante

1. Cf. *Bulletin critique*, n° 9 (1992), p. 1.

Travaux Linguistiques du CERLICO, 2, Presses

2. « Y-a-t-il un auxiliaire verbal en arabe ? »
in Jean-Louis Duchet (éd.), *L'Auxiliaire en question*,

Universitaires de Rennes 2, 1990.

« paradigmatic » de *t*, mais *t* lui-même la variante « syntagmatique » de ? : Bohas reprend en effet l'interprétation traditionnelle en grammaire arabisante de X comme réfléchi de IV d'une part, et de V, VI et VIII, où apparaît *t*, comme les réfléchis de II, III et I d'autre part. Jusqu'ici, on considérait que dans *st*, *t* était la marque du réfléchi et *s* une survivance de l'un des deux préfixes en sémitique du factitif (*s/š*), l'autre étant *?/h*, cette reconstruction étant garantie non seulement par la comparaison (cf. par exemple, en araméen biblique l'existence du couple *šaph’el/hištaph’al*)³ mais encore l'histoire (le lexique de l'arabe ancien conserve lui-même des *saf’ala* et des *haf’ala*) : hâtons-nous de préciser qu'une telle reconstruction n'est pas précisément « structuraliste », puisqu'en langue française on la trouve déjà chez Renan⁴ ! Ce faisant, Bohas manque, pour employer le vocabulaire « générativiste », une « généralisation intéressante » (le *t* comme marque univoque de la réflexivité) et, partant, déstabilise le système, de deux manières : en ne montrant pas, au contraire de Fleisch⁵, la proportion existant entre I et VIII, II et V, III et VI, IV et X, et en voyant dans VII et VIII uniment des réfléchis de I, ce qui est infirmé par le fait que VII et VIII n'ont pas la même distribution. Par ailleurs, son schéma manque à l'adéquation descriptive de plusieurs manières : toutes les formes peuvent être dénominatives, tout en conservant leurs significations grammaticales (ce qui veut dire que, dans un verbe augmenté, la racine est toujours racine ou d'un verbe ou d'un nom, quand ce n'est pas tantôt de l'un, tantôt de l'autre, ce qu'avait déjà fort bien vu Cantineau). Mais il y a plus : il serait facile de montrer que là où le verbe augmenté est déverbatif, la « racine » peut représenter soit le verbe de base, soit un verbe *déjà* augmenté, et quand il représente le verbe de base, soit l'actif, soit le passif, quand ce n'est pas les deux !

J.P. Angoujard (p. 61-75) traite, dans le cadre de la phonologie générative encore, de « l'accentuation et des effacements vocaliques » en arabe, en prenant pour exemples, outre l'arabe classique, divers dialectes d'Orient et *le* (c'est moi qui souligne) « cyrénaïque ». Un connaisseur s'étonnera de voir celui-ci décrit comme « *un* [idem] parler bédouin de Lybie » [sic : on regrette de trouver dans une publication arabisante cette faute d'orthographe habituelle dans les médias]. Même si les travaux de Mitchell, auxquels se réfère Angoujard, se fondent pour l'essentiel sur des enquêtes menées dans la région d'al-Baydā', au cœur du Ġabal al-Āḥḍar, il est clair que le cyrénaïque n'est qu'une abstraction commode opérée à partir des parlers de Cyrénaïque, ce qu'Owens appelle Eastern Libyan Arabic. Il est vrai qu'Angoujard ignore les (nombreux) travaux de ce dernier, écrivant (p. 62) : « [depuis les travaux de Mitchell] le cyrénaïque ne sortait de l'ombre, à ma connaissance, qu'une seule fois, en 1981 » (date d'un sien article paru dans *Analyses-Théorie*). Dès 1980, pourtant, Owens donnait un article intitulé « The syllable as prosody : a re-analysis of syllabification in Eastern Libyan Arabic », dans le même *Bulletin of The School of Oriental and African Studies* (vol. LXIII, Part 2, 277-287), où Mitchell avait jadis publié ses deux articles sur le cyrénaïque. Cette méconnaissance n'est pas seulement surprenante, s'agissant d'un domaine dialectal dont la bibliographie est si mince qu'il est facile d'en faire le tour, encore est-elle dommageable : on gagne toujours à confronter ses vues à celles des autres...

3. Cité par Charles F-Jean, *Grammaire hébraïque élémentaire suivie de notions d'araméen biblique*, Letouzey et Ané, Paris, 1950, p. 192.

4. « Sur les formes du verbe sémitique »,

Mémoires de la Société de linguistique de Paris, t. 1, p. 97-110. Paris : Franck, 1868.

5. *Traité de philologie arabe*, t. II, Beyrouth, Imprimerie catholique, p. 275.

Jean Lowenstamm (p. 77-91), toujours dans le cadre de la phonologie générative, traite des « voyelles centrales, [des] noyaux vides et [du] statut de la longueur vocalique dans deux branches du sémitique », en l'espèce l'éthiopien et l'arabe (ici maghrébin).

Jean-Michel Tarrier dans « Contribution à l'étude de l'arabe parlé formel. Un essai méthodologique pour une analyse variationniste » (p. 93-120) prolonge, lui aussi, un article paru dans le *BEO XLIII*. Titre et sous-titre disent assez qu'il s'agit d'une application (ici à la situation de Damas) des principes de la sociolinguistique labovienne. Dans le concept d'« arabe parlé », *formel* est un calque de l'anglais *formal*, qui s'oppose à *casual*, comme « surveillé » à « spontané », selon les équivalents français qu'en donne Encrevé⁶. Si un calque technique est à la rigueur justifié, il n'en va pas de même d'un anglicisme tel que « effective » pour « efficace » (p. 98). Rappelons que William Labov (né en 1927) est un hybride. Il est en effet l'élève de Uriel Weinreich (1926-1967), qui fut lui-même l'élève de Martinet. Venant du « structuralisme », ce « premier Labov », comme l'appelle Encrevé (*op. cit.*), semble n'avoir intéressé personne en France. Tout changea de face quand, pour la formulation de ses « règles variables », Labov récupéra la grammaire générative. Ce « second Labov » fut non seulement traduit⁷, mais encore l'on nous chanta le grand air du « Enfin, Labov vint », exactement comme l'on nous avait chanté, quinze ans auparavant, celui du « Enfin, Chomsky vint », les présentateurs français de Labov poussant l'hagiographie jusqu'à se féliciter que « les hypothèses linguistiques » fussent « inséparablement [ici] des thèses politiques »⁸ ! Ce dont ne pouvait que s'inquiéter un linguiste européen, doué d'un minimum d'esprit critique et d'un peu de mémoire : après Marr et les deux linguistiques, « bourgeoise » et « prolétarienne », allait-on nous faire le coup d'une linguistique *politically correct*⁹ ? Et c'est à l'heure même où, en linguistique générale, on en est au bilan¹⁰ qu'en linguistique arabe on vient nous chanter cet air, avec pour cible, non plus la grammaire générative, accusée d'être par trop exclusivement théorique par les laboviens qui se flattent, eux, d'articuler théorie et « empirie », mais la sociolinguistique arabe « traditionnelle », dont le liminaire nous assure qu'elle est « limitée à une approche empiriciste [sic] » (il va de soi que nous sommes ici non dans l'ordre des réalités empiriques, mais dans celui des catégories d'un discours polémique). Dans le lot des critiques pour ainsi dire « rituelles », une est particulièrement mal venue, celle d'un « découpage », « aussi vain que superficiel », « de la langue arabe en une hiérarchie de variétés » (p. 94). Il n'est pas un linguiste qui ne sache qu'une langue, ou telle variété de cette langue ou tel état de cette variété, sont, non pas des secteurs concrets extraits du donné, mais des objets qui en sont abstraits par le linguiste pour en représenter un aspect¹¹. La dichotomie

6. Dans la présentation de la traduction française (Paris, Minuit, 1976, p. 19) de *Sociolinguistic Patterns* de W. Labov (1972).

7. *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, Paris, Minuit, 1^{re} édition, 1978, en 2 vol., 2^e édition, 1993, en 1 vol., tr. fr. de *Language in the Inner City* (1972).

8. 4^e de couverture de la tr. fr. de Labov (1979 [1972]).

9. Observons cependant que, globalement, les laboviens « à la française » ne suivent pas Labov

sur ce point.

10. Cf. *Langages* n° 108 (Paris, Larousse, déc. 1992), *Hétérogénéité et variation : Labov, un bilan* (sous la direction de F. Gadet). Notons que Labov participa à ce numéro par un article. Labov, comme Chomsky, est sensiblement moins « religieux » que certains de ses sectateurs français.

11. Je reprends la terminologie de Ducrot, dans « De Saussure à la philosophie du langage », introduction à la traduction française de *Speech Acts* de Searle (Paris, Hermann, 1972, p. 7-34).

saussurienne langue/parole, érigée en repoussoir, n'est en réalité qu'un sous-produit d'une autre dichotomie saussurienne, primordiale, celle du langage (comme « matière ») et de la langue (comme « objet »). Saussure construit un objet langue d'autant plus homogène que la matière langage est pour lui hétérogène. Mais rien n'interdit de construire un objet langue intégrant cette hétérogénéité, comme le fait Labov, ou faisant référence à ce qui pour Saussure est la parole, comme le fait Ducrot. Où l'on voit que Labov est en réalité *méthodologiquement* saussurien... Allons plus loin : la quête (programmatique) de la « variation inhérente » – *la variation* – suppose l'élimination préalable et, autant que faire se peut, de toute autre forme de variation. D'où la constitution de ces « groupes de pairs » ou « égaux linguistiques » (ici un groupe de médecins). Où l'on peut reprocher aux laboviens de faire comme sociologues exactement ce qu'ils reprochent aux linguistes saussuriens de faire : une segmentation et une homogénéisation artificielles de la réalité (ici sociale : comme si une classe sociale était autre chose qu'une abstraction, comme si un individu était socialement homogène !). Notons pour finir que Tarrier reste très en deçà du programme labovien d'une part et n'est pas sans se poser quelques questions sur la disproportion entre la lourde machine mise en œuvre et les résultats obtenus...

G. Humbert dans « Un témoin fossile du *Kitāb* de Sibawayhi » (p. 121-139), revient sur le problème de la transmission du *Kitāb* de Sibawayhi, auquel elle a consacré sa thèse (1992), et, auparavant, plusieurs articles. Ce « témoin », qualifié de « fossile », parce qu'il attesterait un état antérieur et sensiblement différent de celui de la recension majoritaire, est un manuscrit partiel (1/6^e environ) du *Kitāb*, conservé à l'Ambrosienne de Milan.

Enfin, J.P. Guillaume revient une nouvelle fois, comme il le rappelle lui-même, sur son hypothèse d'« une lecture énonciative du *Kitāb* de Sibawayhi » (p.141-145). Ce bref article a retenu plus particulièrement mon attention. Ce que je critiquerai ici, ce n'est pas la projection du concept d'« énonciation » sur le domaine arabe : cela fait tantôt quinze ans que Moutawakkil ou moi-même l'avons fait en nos thèses (et le fait que nous l'ayons fait en même temps (1980) et de manière indépendante garantit que ce n'était pas une vue de l'esprit). Et, à titre personnel, je ne puis que me divertir de voir un historien de la grammaire arabe passer d'une lecture « générativisante » à une lecture « énonciative ». Ce que je critiquerai, en revanche, c'est une double réduction. Réduction, en ce qui concerne la linguistique occidentale moderne, de l'énonciation à *une* conception, qui est en fait celle d'A. Culoli (surtout connue à Paris VII !). Réduction, en ce qui concerne la tradition linguistique arabe, du domaine d'application à *une* discipline et, au sein de celle-ci, à un auteur. C'est cette double réduction qui, selon moi, explique le caractère « paradoxal » de l'hypothèse, et le sentiment d'impasse que donne l'auteur en conclusion. Car, après avoir assuré qu'il s'agissait là de « l'une des dimensions majeures du *Kitāb* » et que « l'approche de Sibawayhi fait une place centrale aux phénomènes énonciatifs », l'auteur assure qu'« il serait en revanche tout à fait erroné d'y voir, au sens précis du terme, une théorie énonciative » ajoutant : « à proprement parler, d'ailleurs, Sibawayhi n'a pas de théorie de l'énonciation, pas plus d'ailleurs qu'il n'a de théorie de la prédication ». Ce qui est une erreur, en fait, c'est de parler de « théories », à propos des grammairiens arabes, autrement qu'entre guillemets... « Ce “manque”, si l'on veut l'appeler ainsi, sera pallié par la tradition postérieure », poursuit Guillaume (de fait, l'idée de *isnād* comme relation prédicative constitutive de la *gumla* et transcendant les différents modes de l'énonciation constituant le *kalām* n'apparaît pas avant al-Fārisī), avant d'ajouter, sans crainte d'extrapoler : « L'énonciation en revanche

ne sera jamais explicitement théorisée comme telle, même si certains éléments de problématique énonciative ont pu être développés dans diverses disciplines langagières (herméneutique juridique, rhétorique, sémantique grammaticale, notamment) ». « Herméneutique juridique » reprend *verbatim* la caractérisation que j'ai moi-même proposée pour une partie des *uṣūl al-fiqh* (jurologie) ; « rhétorique » traduit, je suppose, *balāḡa*. Quant à « sémantique grammaticale », on serait tenté de croire que c'est un objet abstrait ne correspondant à aucune discipline concrète, si d'autres publications des mêmes auteurs ne nous apprenaient que c'est pour eux la traduction de *'ilm al-ma'āni*. Rappelons alors que celui-ci est avec le *'ilm al-bayān* une des deux composantes essentielles de la *balāḡa* (le *'ilm al-bādī* n'en étant qu'une composante accidentelle), et que c'est s'exposer à ne rien comprendre à la rhétorique/*balāḡa* que de l'en exclure. Rappelons aussi que, s'il se désigne, par son nom même, comme une sémantique, cette sémantique n'est pas exclusivement « grammaticale » : le calcul du sens y repose toujours sur la situation d'énonciation (cette sémantique est donc une pragmatique) ; la situation d'énonciation n'a pas toujours de marque dans l'énoncé (l'étiquette de « grammaticale » est donc partiellement inadéquate). Enfin, pour qui a étudié ces disciplines, il ne s'agit pas de « certains éléments de problématique énonciative » mais d'éléments tout à fait certains et tout à fait centraux, mettant en outre ces différentes disciplines en relation. Au point qu'à une hypothèse « locale », nous préférons pour notre part une hypothèse générale, cherchant comment la dimension énonciative, omniprésente, se module de discipline à discipline (et, au sein de chacune, d'auteur à auteur) et, éventuellement, se modifie au fil du temps. Pour qui adopte une démarche ana-chronique (*i.e.* remonte le temps), il n'est d'ailleurs aucun de ces éléments qui ne soit esquissé chez Sibawayhi lui-même. Je renvoie le lecteur intéressé aux nombreux articles que j'ai écrits sur le sujet et où, tout en ayant, en matière d'énonciation, d'autres références que Guillaume, je ne manque jamais de citer, à titre d'illustration, des extraits du *Kitāb*...

Au total, on ne sera pas dupe du titre et encore moins du bref liminaire de cet ouvrage. Le premier, comme chacune des propositions du second, doivent être ramenés à leurs justes proportions : en fait de « développements récents en linguistique arabe et sémitique », il ne s'agit jamais que des recherches en cours, ni si récentes, ni même si nouvelles que le croient ou feignent de le croire leurs auteurs, d'un parmi les très nombreux groupes travaillant en France et dans le monde sur ces domaines. C'est par rapport à ce qui se fait ailleurs que de telles recherches peuvent et doivent être appréciées. Pour la France, je me permets de renvoyer au rapport que m'a commandé l'AFEMAM¹², ainsi qu'aux comptes rendus des travaux d'autres groupes que j'ai faits pour *Arabica*. Toutes ces recherches ont leurs qualités, mais aussi leurs défauts. Et bien qu'il ne m'appartienne pas de décerner des croix ou des blâmes, il me paraît difficile de ne pas relever en conclusion un des défauts les plus « criants » de ce groupe et qui amusera ou agacera le lecteur, selon son humeur ou son degré d'information. Ces linguistes sont liés entre eux par une ou plusieurs des manières suivantes : par la relation de maître à élèves, qui favorise un certain mimétisme ; par les mêmes options théoriques (les deux articles relevant de l'histoire de la linguistique mis à part, tous les autres sont sous la dépendance *exclusive* de la linguistique américaine ou, plus exactement, d'une partie de celle-ci, Chomsky d'une part, Labov de l'autre, qui ne sont plus étrangers l'un à l'autre,

12. « Où en est la linguistique arabe en France ? État des lieux et bilan critique », *Lettre d'information de l'AFEMAM*, n° 7, Paris, mars 1992, p. 15-42.

depuis que Labov a récupéré la grammaire générative) ; par l'affiliation aux mêmes structures universitaires et de recherche, qui, sous l'apparente diversité, ne saurait masquer qu'elles ont un centre de gravité *exclusif* : l'université de Paris VII. Si j'ai souligné par deux fois exclusif, c'est qu'il n'y a qu'un pas d'exclusif à exclusive, que nos collègues franchissent, en « néantisant » les autres, qu'ils ignorent (que cette ignorance soit réelle ou feinte), ou pis « satanisent », en en proposant une représentation fallacieuse, ayant pour seule fonction de leur permettre, en s'y opposant, de se poser. Ce faisant, ils poursuivent, dans ce minuscule canton du savoir qu'est la linguistique arabe, une tradition, très française hélas !, de sectarisme intellectuel, illustré(e) naguère, outre la linguistique générative, par la psychanalyse lacanienne ou la sociologie et l'historiographie marxistes. Comment nos collègues, sinon par l'effet d'une « indifférence terriblement autiste »¹³, n'aperçoivent-ils pas qu'en se fermant aussi résolument aux autres, ils s'enferment dans un ghetto et, par suite, non seulement ne contribuent pas à l'édification d'une communauté scientifique digne de ce nom, mais encore desservent leur propre cause ?

Pierre LARCHER
(Université de Provence et IREMAM)

Hammādī ṢAMMŪD, *al-Waġh wal-qafā fi talāzumi l-turāt wa l-hadāta*. Al-Dār al-tūnisiyya li l-našr, Tunis, 1988 (collection 'Alāmāt). 20,5 × 13 cm, 212 p.

M.H. Ṣammūd, professeur à l'université de Tunis, est un spécialiste éminent de la rhétorique et de la stylistique arabes. Sa thèse sur la pensée rhétorique des Arabes, qu'il a présentée comme un « projet et un protocole de lecture », fait autorité¹⁴.

M.H. Ṣammūd connaît aussi bien la linguistique occidentale. Le titre de son livre, *L'envers et l'endroit – De l'héritage et de la modernité dans leurs corrélations*, est déjà une allusion à la définition célèbre du signe linguistique comme « une entité psychique à deux faces ». Son titre est aussi un titre figuré, *waġh* est « face », *qafā* est « nuque ». Et il avertit le lecteur du but de l'essai qui lui est présenté, qu'explicite la brève introduction (p. 5-7) : il n'y a d'autre porte sur le temps que le temps ; héritage et modernité sont corrélés.

La première partie – p. 9-81 – est une lecture originale d'une « forme héritée », la *maqāma*, illustrée par l'étude de la *maqāma madiriyya* de Badi' al-Zamān al-Hamadāni. Sont proposées d'abord une analyse et des considérations, puis des hypothèses sur l'appréhension de ce texte.

Selon l'auteur, la *maqāma* serait apparue comme une *bid'a adabiyya*, une nouveauté littéraire en rupture avec tous les textes précédents. Sans doute. Au demeurant, il est clair que le *sag'* qui caractérise la langue des *maqāma* est né de la structure syllabique de la langue. La langue en était

13. Cl. Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Plon, 1955.

14. Voir dans *Bulletin critique*, n° 1 (1984), p. 309-311, le compte rendu de Lakhdar Souami de ce « livre à lire et à méditer ».